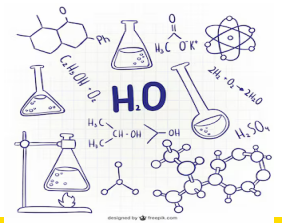




# Branche CHIMIE (044)



## STRUCTURE SALARIALE :

# ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE !

**L**es négociations de branche sont toujours placées sous l'égide du ministère du travail. Mais cela ne change rien sur le fond, puisque la représentante de ce ministère se confine à distribuer le tour de parole... **A aucun moment, cette dernière ne rappelle aux représentants patronaux qu'ils sont, purement et simplement, hors la loi depuis plus d'un an puisque le SMIC n'est plus respecté dans notre branche depuis le mois de mai 2023.**

Mais comme cela a déjà été dit, que pouvons-nous attendre d'un ministère dirigé par un gouvernement, lui-même à la solde du capitalisme ?..

**Sans la mise en œuvre du rapport de force dans chacune de nos boîtes, les représentants patronaux imposent leur version de la structure salariale dans la branche, avec la complicité bienveillante des Organisations Syndicales réformistes.** Et leur discours ne diverge aucunement de ceux tenus par les patrons dans nos taules. Ils veulent faire disparaître tous les mécanismes d'automatisme qui sécurisent un plancher minimum d'évolution, en faisant miroiter le pouvoir de négociations futures vertueuses.

Mais si les négociations étaient vertueuses, le coefficient 130 de la branche ne serait pas en-deçà du SMIC depuis plus d'un an ! Pire encore, lors de la mise en place des compléments de salaires en 2006, les patrons affirmaient la main sur le cœur, que ce dernier ne subsisterait pas dans le temps. Il était soi-disant, mis en place afin de pallier une inflation galopante, assortie de « fortes augmentations du SMIC ». Force est de constater que non seulement il a perduré près de 20 ans, mais il n'a cessé d'augmenter, au point de représenter près de 50 % du salaire minimum des premiers coefficients de notre branche.

Dès lors, les délégations syndicales qui croiraient encore aux vertus des négociations, que l'on nomme plus communément « dialogue social » ou « paritarisme », sont soit des menteurs, soit des escrocs. D'ailleurs, les représentants patronaux ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont acté, lors de la paritaires du 15/05, que les négociations se poursuivaient avec deux organisations syndicales réformistes, écartant purement et simplement les deux autres.

Comme cela a été explicité dans les circulaires précédentes et déjà parues, le but ultime des représentants patronaux est de faire voler en éclat le rapport entre le coefficient et la valeur de point, le remplaçant par un abaque. Dès lors, il deviendrait très difficile voire impossible de garantir une évolution constante des rémunérations, puisqu'il faudrait, non seulement faire évoluer l'indice « salaire de référence », mais également celui de la « valeur de référence ». Soit deux indices à négocier dans le futur, au lieu d'un seul. Et là encore, le patronat réfute totalement l'idée de borner toute synchronisation d'évolution des deux paramètres. Idem sur la valeur servant à calculer les primes conventionnelles, introduisant ainsi un troisième item à négocier indépendamment.

Enfin, sur le volet de la reconnaissance des diplômes, les représentants patronaux ont donné l'impression de faire un pas, puisque dans la nouvelle rédaction les textes initiaux sont transcrits. A titre d'exemple, un BTS ou un DUT doit obligatoirement être embauché au K225 et évoluer vers les K250 après 2 ans. ... Et dans certaines entreprises, nous savons que les patrons jouent sur le texte. Ils respectent ce texte pour les BTS (BAC + 2), mais se retranchent derrière le fait qu'un BAC + 3 n'évolue pas au prétexte qu'il n'est pas identifié DUT. Mais typiquement, le DUT n'existe plus... S'il fallait une énième preuve de la déloyauté des négociations, la voici.

**Camarades des petites et grandes entreprises, nous serons toutes et tous impactés à court ou moyen termes !!**

**Le temps est venu de porter l'application de la grille FNIC CGT que nous avons validée lors du 43<sup>ème</sup> Congrès.**

**Face à l'obstination du patronat de la branche Chimie, qui dure depuis plus de 2 ans, l'ensemble des salariés de la branche est appelé au Rassemblement du 18 juin à LYON, à partir de 8h - Esplanade de la gare - 12, cours de Verdun Rambaud (Hôtel Mercure LYON, centre château Perrache)**